

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 41	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 14 septembre 2021

Vote(s) pour : 45

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 20 septembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2021-09-20-BD-8 :

**Transfert des réseaux de télécommunications des Communes à la métropole.**

Rapporteur : Madame Claire ANCEL

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5217-5,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la Métropole dénommée « Metz Métropole »,

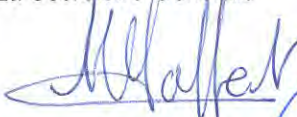
CONSIDERANT que le passage en Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018 entraîne de plein droit le transfert en pleine propriété et à titre gratuit, à la Métropole, de l'ensemble des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée,

CONSIDERANT la compétence transférée « établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications »,

ACTE le transfert de propriété, à titre gratuit, des réseaux de télécommunications,

DEMANDE aux Conseils Municipaux des communes membres, propriétaires de leurs réseaux, dont la liste figure en annexe, d'approuver le transfert en pleine propriété des réseaux de télécommunications.

Pour extrait conforme  
Metz, le 21 septembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



## ANNEXE : Transfert des réseaux de télécommunications : liste des communes concernées

### Réseaux opérés par SFR

- Amanvillers
- Châtel-Saint-Germain
- Jussy
- Lessy
- Longeville-lès-Metz
- Marly
- Peltre
- Rozérieulles
- Sainte-Ruffine
- Saulny
- Scy-Chazelles
- Vaux

### Réseaux opérés par l'UEM

- Ars-Laquenexy,
- Augny
- Cuvry
- Jury
- Laquenexy
- Lorry-lès-Metz
- Mécleuves
- Noisseville
- Pouilly
- Purnoy-la-Chétive.

### Réseaux opérés par Covage

- Moulins-lès-Metz

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210920-2021-09-20-DB8-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-09-20-DB8  
**Date de décision :** lundi 20 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Transfert des réseaux de télécommunications des Communes à la métropole  
**Classification :** 3.1 - Acquisitions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 22/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210920-2021-09-20-DB8-DE  
**Document principal :** 99\_DE-8.pdf

#### Historique :

22/09/21 16:16	En cours de création	
22/09/21 16:23	En préparation	Catherine DELLES
22/09/21 16:56	Reçu	Catherine DELLES
22/09/21 16:56	En cours de transmission	
22/09/21 16:57	Transmis en Préfecture	
22/09/21 17:00	Accusé de réception reçu	